

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES

--==--

SECRETARIAT GENERAL

--==--

PROGRAMME SD3C

--==--

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES)

*Avis à Manifestation d'intérêt N°2023-02M/MARAH/SG/PROGRAMME SD3C du
13/07/2023*

*Réalisation d'une étude d'effet du Programme Conjoint Sahel, composante Burkina en
réponse aux défis COVID-19, Conflits et Changement Climatique (SD3C)*

ANO du FIDA : FIDA BFA-2000003359-0008-CS-CQS/147 du 12 juillet 2023

Financement : Prêt NO. 2000003650 du 13 février 2021

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'année 2023 du PROGRAMME SD3C.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme SD3C, financé par l'accord de Prêt NO. 2000003650 du 13 février 2021, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Réalisation d'une étude d'effet du Programme Conjoint Sahel, composante Burkina en réponse aux défis COVID-19, Conflits et Changement Climatique (SD3C)*.
3. Description des prestations. Les services comprennent entre autres **la conduite d'enquêtes quantitatives et/ou qualitatives pour la collecte de données primaires auprès d'un échantillon représentatif de ménages bénéficiaires et non bénéficiaires et d'organisations paysannes ; l'actualisation des valeurs de tous les indicateurs d'effets du cadre logique ...**
4. Les candidats (**bureaux d'études**) intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - **Critère principal** : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2018 à 2022) en conduite d'études socioéconomiques et/ou d'études d'évaluation et d'effet des projets et programme (joindre

obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin) ;

- **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2018 à 2022) en collecte, traitement et analyses de données (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin).
6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Programme SD3C sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63/ 70 23 09 18** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur les site du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.
 7. **La méthode de sélection est la qualification du consultant.** Le consultant le plus expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.
 8. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
 - la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du PROGRAMME SD3C ;
 - le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr) ;
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
 - les pièces administratives valides (ASC, ASF, DRTSS, ANE, CNF et RCCM).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après **au secrétariat du Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63/ 70 23 09 18** au plus tard le **31 juillet 2023 à 09h00mn.**

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur les site du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

Ouagadougou, le 13 juillet 2023

le Coordonnateur

Sié Salif Stephan KAMBOU

CRITERES DE SELECTION DES CONSULTANTS

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant (QC) et sera fondée sur les expériences spécifiques comme suit :

- **Critère principal** : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2018 à 2022) en conduite d'études socioéconomiques et/ou d'études d'évaluation et d'effet des projets et programme (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin) ;
- **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2018 à 2022) en collecte, traitement et analyses de données (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin).

Le consultant le plus expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LES CANDIDATS SOUS PEINE DE REJET DE LA CANDIDATURE

Formulaire d'auto-certification

Le présent formulaire d'auto-certification doit être rempli par le soumissionnaire. Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition au **Programme SD3C**. Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire:	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire:	
Titre du marché:	
Date:	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de [**Nom du soumissionnaire**] et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy).

Signature autorisée: _____ **Date:** _____

Nom du signataire en lettres capitales: _____

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion¹.
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts², avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt du **Programme SD3C** ou du Fonds, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

- [À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]**
Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres:
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

¹ Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante: <http://crossdebarment.org/>.

² Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'autocertification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer le **Programme SD3C**.

TERMES DE REFERENCE



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES**

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
**PROGRAMME CONJOINT SAHEL EN REPONSE AUX DEFIS
COVID-19, CONFLITS ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

(SD3C+ G5 SAHEL)

15 BP 233 Ouagadougou 15
Tél : 25 40 93 63/ 70 23 09 18

Site web : www.neertamba.org / www.papfa.org



Termes de Référence

**ETUDE EFFET DU PROGRAMME CONJOINT SAHEL, COMPOSANTE BURKINA
EN REPONSE AUX DEFIS COVID-19, CONFLITS ET CHANGEMENT
CLIMATIQUE (SD3C)**



Financement : PTBA 2023 : 32 E0103

Prêt N0. 2000003650 du 13 février 2021

Juillet 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	9
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	10
1.1. Pays d'intervention, composantes et impacts attendus du programme SD3C.....	10
1.2. Ciblage géographique du programme SD3C.....	11
1.3. Principes de développement et de mise en œuvre du programme SD3C	12
2. Objectifs de l'étude	13
3. Résultats attendus	14
4. Méthodologie de l'étude et mandat du Consultant	15
5. Durée de l'étude	15
6. Livrables	16
7. Profil du Consultant/bureau d'études	17
ANNEXE 1 : Cadre logique du programme SD3C (Composante Burkina)	19

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. Pays d'intervention, composantes et impacts attendus du programme SD3C

L'initiative du G5 Sahel est un modèle de coopération sud-sud traduisant la volonté politique et l'union des Etats membres face aux défis de développement durable au Sahel. Ces défis exposent une population de plus de 90 millions d'habitants à l'insécurité alimentaire, à des épisodes fréquents de conflits et de crises qui (i) affaiblissent les moyens d'existence en particulier au sein des exploitations familiales et des catégories socioprofessionnelles à faibles revenus ; (ii) menacent la souveraineté et la stabilité des Etats ; et (iii) fragilisent la paix sociale sans laquelle les processus d'investissement et de création de richesse sont compromis. Dans un contexte sahélien où les effets du changement climatique sont durement ressentis, l'avènement du COVID-19 vient ralentir la productivité dans tous les systèmes de production et leur contribution à l'économie, à la croissance et à l'amélioration des conditions de vie.

Le Programme conjoint Sahel en réponse aux défis Covid-19, conflits et changement climatique (SD3C) porté par le G5 Sahel en partenariat avec les trois agences onusiennes de Rome (FAO-PAM-FIDA) se propose de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie du G5 Sahel pour le développement et la sécurité (SDS) à la demande des Gouvernements des 6 pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Il s'inscrit dans l'axe "Résilience et développement humain" du programme d'investissement prioritaire (PIP) du G5 Sahel et se réfère au pilier "Résilience" de la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel (UNISS) puis aux objectifs stratégiques 1 et 3 du FIDA portant respectivement sur l'augmentation de la production et la résilience dans les pays du G5 Sahel.

Le SD3C est mis en œuvre en deux (02) phases de trois (03) ans chacune. Il est organisé en trois (03) composantes :

- **Composante 1. Augmentation de la productivité et de la production**

Cette composante devrait permettre d'améliorer la production et la productivité agrosylvopastorales et halieutiques par des pratiques agricoles respectueuses du climat et des ressources en eau. Elle passera par l'amélioration des actifs agrosylvopastoraux et halieutiques et la résilience au changement climatique et le renforcement des capacités de développement et la paix.

- **Composante 2. Intégration économique régionale**

Il s'agit ici, de faciliter l'intégration économique nationale et régionale à travers le renforcement des marchés agricoles transfrontaliers et la sécurisation des échanges commerciaux et transactions diverses aux frontières.

- **Composante 3. Dialogue politique, coordination et gestion**

Cette composante servira de support institutionnel majeur à la mise en œuvre du programme suivant son approche régionale. Elle inscrira son action dans le dispositif de coordination du G5 Sahel dont le leadership opérationnel sera renforcé en appui aux pays dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de la région pour consolider les bases de développement et de paix durable des espaces transfrontaliers. Suivant le rationnel régional-national, elle renforcera également la légitimité

institutionnelle de l'organe exécutif du G5 Sahel dans la coordination des projets, la gestion des savoirs et la mise à l'échelle des solutions adaptées aux problèmes d'insécurité alimentaire, aux effets du changement climatique et aux crises et conflits divers. Elle est subdivisée en deux sous-composantes : dialogue politique et coordination régionale, puis coordination et gestion par pays.

Le programme vise à consolider les moyens d'existence des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes vivant en zones transfrontalières. Avec une contribution attendue à la réduction de la pauvreté de l'ordre de 10% dans sa zone d'intervention, le programme dynamisera les espaces socioéconomiques et marchands en proie à l'insécurité et à la variabilité et aux impacts climatiques qui fragilisent la résilience des petits producteurs. Il contribuera à lever les contraintes qui exacerbent les conflits liés à l'effet anthropique sur les ressources naturelles et les difficultés d'accès aux ressources productives. A terme, 75% des bénéficiaires déclareront une amélioration de leurs moyens d'existence, 80% parmi eux adopteront des pratiques et technologies écologiquement durables et résilientes au changement climatique tandis que les échanges commerciaux aux niveaux national et régional augmenteront de l'ordre de 10%.

Le programme impactera également les capacités institutionnelles du G5 Sahel en matière de dialogue politique et social inclusif en faveur de la paix et de la sécurité avec l'implication active des organisations de producteurs dans un rôle de premier plan concernant : (i) la prévention et la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les couloirs de transhumance ; (ii) l'identification et la gestion des infrastructures économiques transfrontalières ; (iii) la promotion des bonnes pratiques/mesures préventives contre le COVID-19 et les infections à forte propension endémique ; (iv) la mise en œuvre des mesures douanières protectionnistes visant à promouvoir la consommation des produits locaux. Enfin, la mise en œuvre du programme contribuera à développer et promouvoir l'utilisation des services financiers digitaux dans l'objectif de sécuriser les transactions aux frontières.

1.2. Ciblage géographique du programme SD3C

Le choix de la zone géographique a été raisonné suivant deux échelles :

- La première échelle concerne 4 axes géographiques formant des passerelles économiques naturelles pour la circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services transfrontaliers : (i) l'axe Tchad-Niger du ressort du lac Tchad assurant des fonctions d'intégration économique avec le Niger grâce à un mode d'exploitation intensif basé sur les mobilités humaines, la pluriactivité et l'intégration de l'agriculture de décrue, de l'élevage transhumant et de la pêche ; (ii) l'axe Burkina Faso – Mali dans le Liptako-Gourma avec une économie dominée par le pastoralisme transhumant, faiblement diversifiée avec l'agriculture sédentaire, l'agro-pastoralisme et la pêche ; (iii) les axes Sénégal-Mali et Sénégal-Mauritanie relevant du bassin du fleuve Sénégal constituent des routes d'intégration avec des flux d'échanges et caractérisés par la mobilité économique des usagers provenant des trois pays ; et (iv) l'axe Mauritanie Est–Mali caractérisé par le pastoralisme transfrontalier, la production agropastorale et

une forte mobilité humaine et animale. Au total 21 régions administratives seront concernées dans les 6 pays.

- La deuxième échelle cible les zones de concentration à l'intérieur des espaces transfrontaliers. Les interventions toucheront un nombre limité de zones d'ancrage opérationnel et de concentration dont la plupart seront des communes. La définition de ces zones d'ancrage affinée au démarrage du programme est disponible dans la stratégie de ciblage régionale.

Au Burkina Faso, la zone géographique va couvrir les zones frontalières ayant un accès humanitaire dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et du Nord. Le programme ciblera six (6) communes, Région de la Boucle du Mouhoun : Communes de Toéni (Sourou) et Djibasso (Kossi), Région du Nord : Communes de Titao (Loroum) et de Oula (Yatenga), Région du Sahel : Communes de Dori et Seytenga.

Ces communes sont sujettes à des conflits ou accueillant des victimes de conflits, des crises, de graves problèmes environnementaux et une dégradation accélérée des sols. Le programme ciblera directement environ 20 000 ménages ruraux (10 000 ménages dans une première phase de 3 ans), représentant 120 000 membres des ménages. Toutes les activités prévues mettent un accent sur les questions de genre et de jeunesse. L'objectif est d'atteindre 50 pourcent de femmes et 40 pourcent de jeunes.

1.3. Principes de développement et de mise en œuvre du programme SD3C

⇒ **Gestion axée sur les résultats**

Pour que le SSE du SD3C soit fonctionnel et efficace, le Programme doit veiller au respect des principes d'une gestion axée sur les résultats, lesquels consistent à (i) définir les résultats escomptés et élaborer une stratégie pour les obtenir au moyen d'un processus participatif associant toutes les parties prenantes ; (ii) collecter et analyser les indicateurs appropriés pour suivre les performances à la lumière des résultats escomptés ; (iii) élaborer des plans en vue de rassembler les données sur les performances et à les consigner dans des rapports. En termes de gestion de projet axée sur les résultats, la production des effets et des impacts dépendra surtout de la qualité des interventions du programme SD3C, d'où l'importance du Suivi des Activités-Produits ; Suivi-évaluation de la production des Effets ; et Suivi-évaluation éventuel des Impacts. Ainsi, le SSE devra rassembler en permanence les données et informations se rapportant à la réalisation des activités et produits, des effets à court et moyen terme et éventuellement des impacts. Des activités périodiques devront être programmées pour permettre de connaître l'état d'avancement du Programme.

⇒ **Système de suivi-évaluation unique**

Malgré la multiplicité des acteurs intervenant dans le programme, la cellule de coordination régionale soutiendra la mise en place d'un SSE unique (au niveau régional et des pays) soutenu par un document cadre unique qu'est le manuel de SE. Le manuel de SE sera développé en même temps que le SSE du Programme dès sa première année de mise en œuvre. Le SD3C s'assurera que son SSE soit pleinement intégré et alimente le SSE existant au niveau du Secrétariat exécutif du G5 Sahel. Le SSE du SD3C sera décliné au niveau des pays en parfaite articulation avec les SSE des projets référents ainsi que l'alimentation des systèmes d'information existants au niveau national, qui sont en lien avec les thématiques d'intervention du Programme. L'Expert en

SE de la cellule de coordination régionale veillera à ce que la mise en œuvre de ce système unique soit effective à tous les niveaux.

⇒ **Participation et collaboration**

La participation des acteurs de mise en œuvre du programme est nécessaire pour le bon fonctionnement du SSE du programme. L'adoption de l'approche participative dans le développement et la mise en œuvre du SSE est ainsi capitale afin de favoriser l'implication et la responsabilisation des acteurs de SE dans la prise de décisions et l'orientation du projet vers l'atteinte des résultats. Le Programme met ainsi à la disposition de son personnel et de ses acteurs de mise en œuvre (i) un ensemble d'outils de SE simples et cohérents, (ii) une plateforme collaborative de gestion des informations, (iii) un cadre opérationnel de mise en œuvre d'un SSE efficace coordonné par l'expert en SE au niveau de la Cellule de coordination régionale et les responsables en SE au sein des projets référents au niveau pays. Les rôles et les responsabilités du personnel du Programme ainsi que des différents partenaires/prestataires de mise en œuvre (les organisations professionnelles régionales (APESS, RBM, ROPPA), les organisations non-gouvernementales, structures techniques des ministères sectoriels concernés, les collectivités territoriales, les opérateurs de téléphonie mobile, etc.) en matière de SE devront être clairement définis et explicités respectivement dans leurs termes de référence et cahiers de charges. Une attention particulière devra être accordée à la participation des bénéficiaires pour la fourniture des données à la base.

Pour une meilleure lisibilité de ses actions, le SD3C s'est doté d'un dispositif opérationnel de Suivi-Evaluation capable de fournir périodiquement des informations pertinentes aussi bien sur l'état d'avancement de ses activités que sur sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des communautés bénéficiaires. Orienté vers l'impact, le système de suivi-évaluation du SD3C préconise la réalisation d'une étude d'effets à mi-parcours de l'intervention du projet conformément aux nouvelles directives du FIDA en lien avec l'évaluation d'impacts. La présente étude s'inscrit dans cette perspective et vise à terme une meilleure connaissance des évolutions engendrées par le projet en termes d'amélioration des conditions socio-économiques des ménages bénéficiaires

Les présents TdR sont élaborés pour permettre la réalisation de l'étude d'effet du programme SD3C à mi parcours.

2. Objectifs de l'étude

2.1. Objectif global : L'objectif global de l'étude est de réaliser l'évaluation des effets produits à mi-parcours du SD3C conformément aux nouvelles directives du FIDA sur l'évaluation d'impacts. Il s'agira de mesurer le niveau d'évolution des résultats intermédiaires et des indicateurs d'effets du projet pour une meilleure

connaissance de la part attributive du FIDA à l'amélioration des conditions de vie des communautés bénéficiaires

2.2. Objectif spécifique

De façon spécifique, il s'agira de :

- Proposer et mettre en œuvre une méthodologie de collecte de données basée sur une technique d'échantillonnage robuste. Cette méthodologie, en tenant compte des indicateurs retenus, précisera les unités d'observation, la méthode de mise en place de bases de sondage, le mode de tirage des échantillons, le pouvoir de calcul de la taille d'échantillon, et, les outils de collecte de données. La méthodologie sera cohérente avec les directives FIDA sur la mesure des indicateurs d'effets La collecte de données devra se faire avec les fiches de collecte de données digitalisées sur des tablettes avec des logiciels appropriés (ODK, KoboCollect, Survey Solutions
- Collecter des données auprès d'un échantillon représentatif de bénéficiaires et de non bénéficiaires
- Documenter la situation à mi-parcours des indicateurs d'effet, conformément au cadre logique du projet
- Proposer et mettre en œuvre, des méthodes d'exploitation et d'analyse des données fiables permettant de, disposer d'un rapport final de qualité.
- Apprécier la part contributive du SD3C dans l'amélioration des conditions de vie des populations

3. Résultats attendus

Il est attendu globalement de l'étude, la description précise des activités menées, des résultats intermédiaires obtenus et du niveau d'évolution de chaque indicateur d'effet du cadre logique. De façon spécifique les résultats suivants sont attendus :

- Une méthodologie robuste de conduite de l'étude est proposée et mise en œuvre ;
- les enquêtes quantitatives et/ou qualitatives sont conduites pour la collecte de données primaires auprès d'un échantillon représentatif de ménages bénéficiaires et non bénéficiaires et d'organisations paysannes ;
- les valeurs de tous les indicateurs d'effets du cadre logique sont actualisées.
- un rapport portant sur l'analyse des données qualitatives et/ou quantitative collectées et présentant les conclusions et recommandations détaillées de l'enquête est produit
- la part contributive du SD3C à l'amélioration des conditions de vie des populations est cernée

Le travail sera conduit sous l'autorité unique du programme SD3C. Le consultant sera amené à travailler en étroite collaboration avec le Responsable du Suivi-Evaluation du projet. A chaque étape, le visa des

Responsables de Suivi-Evaluation du projet SD3C, du Coordonnateur du projet, ainsi que du G5 Sahel devra être obtenu pour continuer à l'étape suivante.

4. Méthodologie de l'étude et mandat du Consultant

Le consultant analysera les effets du SD3C sur la base des données collectées auprès des groupes bénéficiaires et non bénéficiaires (groupe témoin) en prenant comme situation de départ les résultats de l'étude de référence. Les rapports annuels d'activités, les rapports d'études spécifiques devront être utilisés comme source d'informations/données lors de la mission.

L'étude se déroulera selon une approche participative qui privilégiera les échanges et la concertation entre acteurs dans les prises de décisions. A cet effet, l'étude devra toucher tous les types de bénéficiaires des appuis du Projet. La technique de collecte de données devrait permettre de collecter les données de qualité exemptes de tout biais. La méthodologie proposée par le Consultant ainsi que les outils de collecte de données seront amendées et validées par l'équipe du projet lors d'une rencontre de cadrage. Le Consultant jouera un rôle d'analyste avisé, de facilitateur, d'orientation et d'organisation des réflexions. Son mandat consistera essentiellement à : (i) la préparation de l'étude, (ii) la collecte des données sur le terrain, (iii) le traitement et l'analyse des données collectées, (iv) la restitution des résultats obtenus, (v) l'élaboration du rapport d'étude.

L'échantillon de l'étude est constitué des bénéficiaires et des non bénéficiaires du projet et devra prendre en compte tous les types d'appui apportés. La taille à enquêter est supérieure ou égale à celle de l'étude de référence (au moins 500 ménages) et répartie dans toutes les localités d'intervention du projet en tenant compte du contexte sécuritaire.

5. Durée de l'étude

Le consultant proposera un calendrier prévisionnel de travail en tenant compte de la durée de la prestation qui est de **soixante (60) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service et le niveau d'effort global ne saurait excéder **120 hommes/jours**. Cette durée prendra en compte l'animation d'un atelier de cadrage et un atelier de restitution/ validation de la version provisoire du rapport d'étude.

La réalisation de l'étude devra impérativement prendre fin (tout livrable inclus) le 31 novembre 2023

Elle se déroulera dans les trois régions d'intervention du programme où des entretiens auront lieu avec l'UGP, les représentants des partenaires (FAO, FIDA, PAM, ROPPA, APSS, RBM), les cadres des ministères concernés par le programme, les structures décentralisées et déconcentrées, les organisations professionnelles et les bénéficiaires du programme suivant un échantillonnage bien précis.

Actions prévues	Durée								Temps effectif de travail (H/J)	Observations
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8		
Préparation de l'étude (Prise de contact avec l'équipe SD3C, rencontre de cadrage, recueil documentaire, conception d'outils de collecte)									7	Sanctionnée par un rapport de cadrage validé par l'UGP
Validation et digitalisation des outils de collecte, test du questionnaire, recrutement des enquêteurs Formation des enquêteurs Collecte de données sur le terrain (entretien avec les groupes cibles, rencontre avec les acteurs impliqués dans le projet)									30	Ebauche du rapport d'enquêtes
Conceptualisation (traitement et analyse des données) et rédaction du rapport d'étude									21	Version provisoire du rapport
Validation de la version provisoire du rapport d'étude									4	Compte rendu de l'atelier de validation
Finalisation du rapport d'étude (intégration des amendements de la rencontre de validation)									4	Version définitive du rapport d'effets
Total									60	

6. Livrables

Dans le cadre de la présente mission, le consultant est tenu de livrer les produits suivants :

- **un rapport préliminaire (au plus tard 15 jours calendaires après le démarrage de l'étude)** après la revue documentaire portant sur les critères et modalités de sélection des bénéficiaires à partir de la stratégie de ciblage du projet, l'opérationnalisation de l'impact du projet et les indicateurs de mesure.
- une note technique sur :
 - o les unités d'observations, la mise en place des bases de sondages nécessaires, le pouvoir de calcul de l'échantillon, et la détermination des modes de tirage des échantillons ; les critères de sélection de l'équipe en charge des enquêtes et définition des rôles (Coordonnateur terrain, staticien, superviseurs, enquêteurs...), de leur formation y compris le pre-testing, la modalité de recrutement ;
 - o les outils de collecte des données y compris le logiciel retenu et le plan détaillé de mise en œuvre de la digitalisation du questionnaire, de l'enquête pilote et les enquêtes ainsi que le manuel pour les enquêteurs.

- la base de données brutes (non apurée) et celle apurée au format exploitable avec des logiciels statistiques reconnus (STATA, SPSS, SAS) et fichier Excel.
- un cadre logique affiné du programme SD3C ;
- la situation d'atteinte des indicateurs ;
- **un rapport final (au plus tard les 60 jours calendaires après le démarrage de l'étude)** portant sur l'ensemble de l'étude et présentant de façon claire et précise le niveau d'atteinte des indicateurs pour la mesure de l'effet du Projet, les supports de données collectées, les résultats des analyses et l'ensemble des notes techniques validées ;
- Une note de synthèse sur les grands résultats de l'étude (5 pages maximum).

7. Profil du Consultant/bureau d'études

L'équipe proposée par le consultant devrait se composer d'un nombre raisonnable de professionnels qualifiés et expérimentés ayant fait leurs preuves dans les domaines de la conception et de l'exécution d'études socioéconomiques et/ou d'études d'évaluation et d'effet, et possédant une compréhension assez approfondie du développement rural, ainsi que du genre et de l'inclusion sociale. Les candidats devront proposer un coordonnateur/chef d'équipe de l'étude, et un nombre adéquat d'experts, de superviseurs sur le terrain, d'enquêteurs et de personnel de soutien.

7.1 Postes minimums de professionnels clés

1. Un coordonnateur/chef d'équipe de l'étude :

Diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) en économie, statistique, économie agricole, développement rural ou domaine connexe.

Au moins cinq (05) ans d'expériences générale.

Au moins trois (03) expériences similaires au même poste en matière d'évaluation de projets et d'études socio-économiques.

Le coordonnateur/chef d'équipe de l'étude aura pour mission de coordonner la planification et l'exécution de l'étude, et de veiller à ce que le travail accompli réponde aux plus hautes normes professionnelles. Le titulaire devra s'assurer que le mécanisme de contrôle de qualité et de supervision en place pour l'enquête est efficace ; il gèrera l'équipe de collecte des données et veillera à ce que chacun de ses membres effectue le travail qui lui est imparti.

2. Un statisticien/informaticien

Avoir au moins un BAC+3 en économie, statistique ou informatique. Expérience générale de trois (03) ans et deux (2) expériences spécifiques en traitement et analyse des données. Le spécialiste des données élaborera un système approprié de gestion des données, comprenant des contrôles de qualité adéquats, et parachèvera le système de gestion des données avant que l'équipe de collecte des données n'arrive sur le terrain. Le système de gestion des données sera également organisé de manière à ce que des ensembles de données partiels puissent être communiqués périodiquement à l'équipe de projet.

7.2 Postes minimums de personnel de soutien.

1. Trois (03) Superviseurs/Contrôleurs

Au minimum BAC+2, Ils devront posséder au moins deux (02) ans d'expérience générale et une (01) expérience spécifique dans la conduite ou la gestion d'enquêtes sur les ménages. Ils auront pour tâches de veiller à la complétude, à l'unicité, à la validité et l'exactitude des données ainsi qu'à leur fiabilité.

2. Quinze (15) Enquêteurs

La qualification minimum est du niveau BAC incluant la connaissance de la langue locale et au moins une (01) expérience spécifique en collecte de données mobiles.

ANNEXE 1 : Cadre logique du programme SD3C (Composante Burkina)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Fin phase1	Fin phase 2	Source	Fréquence	Responsabilité	
PORTEE	1. Nombre de personnes touchées au sein des ménages appuyés	0	60 000	120 000	Système de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	Politiques et stratégies régionales favorables
	Nombre de femmes	0	30 000	60 000				
	Nombre de jeunes	0	24 000	48 000				
	2. Nombre de ménages recevant les appuis du projet (C.I. 1.a)	0	10 000	20 000	SSE	Semestrielle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents	Cellule de coordination régionale et projets référents
3. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le projet (C.I. 1)		10 000	20 000	SSE	Semestrielle dès année 3	Situation sécuritaire favorable au déploiement des actions du projet		
OBJECTIF GENERAL								
	4. Taux de réduction de l'incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité dans les zones d'intervention	0	10%	20%	Enquête de référence Évaluation d'impact	Années 1, 3, 6		
OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT								
	5.(Nombre) pourcentage de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire	0	45%	64%			Cellule de coordination régionale et	Situation sécuritaire favorable au déploiement des

	6. Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs moyens d'existence et de leur résilience	0	45%	75%	Situation de référence Évaluation des effets	Annuelle	projets référents	
	7. Pourcentage de ménages satisfaits des services fournis par le Programme	0	50%	80%	Enquête de satisfaction	Référence ; Mi-parcours ; Achèvement		
EFFETS ET PRODUITS								
Effet 1. La production et la productivité agrosylvopastorales et halieutiques par des pratiques agricoles respectueuses du climat et de l'eau sont améliorées	8. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation	0	50%	75%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	- Conditions climatiques favorables - Maîtrise de l'insécurité dans les zones-cibles
	Pourcentage de femmes	0	50%	75%				
	Pourcentage d'hommes	0	50%	75%				
	9. Indice des actifs agropastoraux	0	15%	30%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	- Collaboration des services techniques régaliens
10. Pourcentage de bénéficiaires déclarant l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement durables et résilientes au changement climatique (Core indicator CI 3.2.2)	0	50%	80%					
	11. Ménages recevant un appui ciblé pour améliorer leur nutrition CI(1.1.8)	0	2 500	5 000	SSE Rapports d'activités	Semestrielle		

Produit 1.1. Les actifs agrosylvo pastoraux et halieutiques et la résilience au changement climatique sont améliorés	12. Nombre de producteurs ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques et pratiques résilientes (CI 1.1.3)	0	10 000	20 000	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et prestataires de mise en œuvre
	Nombre de femmes	0	5 000	10 000			
	Nombre de jeunes	0	4 000	8 000			
	13. Superficie aménagée pour la production (ha) (CI 1.1.2)		3 000	6 000	SSE Rapports d'activités	Semestrielle	
	14. Nombre d'infrastructures pastorales (puits, marres, parcs vaccination)	0	14	28			
	15. Nombre de groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat (CI 3.1.1)	0	164	328	SSE Rapports d'activités	Annuelle	
16. Nombre de personnes ayant reçu des services d'information climatique (CI 3.1.2)	0	5 000	16 000	SSE Rapports d'activités	Annuelle		
Produit 1.2. Les capacités de développement et	17. Nombre de petits exploitants formés pour acquérir diverses compétences (CI 1.1.4)	0	5 000	10 000	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	
	Nombre de femmes	0	25 000	50 000			
	Nombre de jeunes	0	2 000	4 000			

la paix sont renforcées	18. Nombre d'actions directes, de plaidoyer et dialogue pour la prévention des conflits et crise (y compris Covid-19) impliquant les OP	0	12	25				
Effet 2. L'intégration économique nationale et régionale est facilitée	19. Indice des échanges commerciaux aux niveaux national et régional	0	5%	10%	SSE Rapports d'activités	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	Application effective des politiques d'échanges transfrontaliers
Produit 2.1. Les marchés agricoles transfrontaliers sont renforcés	20. Nombre d'infrastructures de marché construites/réhabilitées et fonctionnelles (CI 2.1.6)	0	12	24	SSE Rapports d'activités	Semestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et prestataires de mise en œuvre	Collaboration du secteur privé y compris des institutions financières et des compagnes
	21. Nombre d'espaces communautaires de médiation entre agriculteurs et éleveurs	0	6	12				
	22. Nombre de producteurs déclarant avoir accès à des informations pertinentes sur les marchés et les débouchés existants	0	10 000	20 000				
	Nombre des femmes	0	5 000	10 000				
	Nombre des jeunes	0	4 000	8 000				

Produit 2.2. Les échanges commerci aux et transactio ns diverses aux frontières sont sécurisée s	23. Pourcentage de bénéficiaires utilisant des transactions sans espèces	0	40%	60%	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	24. Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent faire du commerce transfrontalier	0	40%	75%				
	25. Nombre d'assises/échanges entre OP et forces de défense et de sécurité en zones transfrontalières	0	15	30				

